

Réf: Dossier N° : 20521

AVIS DE CONSTITUTION

**SOCIETE « IVOIRE CONSTRUCTION ET AMENAGEMENT
BATIMENT TRAVAUX PUBLICS » en abrégé «ICA BTP »**
Siège social : ABIDJAN - YOPOUGON TERMINUS 40, 21 BP 1627
ABIDJAN 21

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 20 Janvier 2016, et enregistrés au CEPICI le 29 Janvier 2016, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « IVOIRE CONSTRUCTION ET AMENAGEMENT
BATIMENT TRAVAUX PUBLICS » en abrégé «ICA BTP ».

Objet: Travaux Publics, construction, bâtiments et aménagement ; Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social: 3 000 000 F CFA divisé en Trois Cents (300) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 300 intégralement souscrites et libérées partiellement de la moitié au moins par les associés

Siège social: ABIDJAN - YOPOUGON TERMINUS 40, 21 BP 1627
ABIDJAN 21

GERANT: Monsieur ETTIEN KONAN FERDINAND.

RCCM: n°CI-ABJ-2016-B-2024 du 28/01/2016 au Tribunal du Commerce
d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°1896 du 28/01/2016

Pour Avis

Le CEPICI

